

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 55 (1917)
Heft: 7

Artikel: L'hommo, la fenna et la tchivra
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212856>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),

Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Albert DUPUIS, succ.

GRAND-ST-JEAN, 26 — LAUSANNE

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

„PUBLICITAS“

Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.

Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 17 février 1917 : En lisant le bulletin officiel vaudois de 1798. — Glanures. — L'homme, la fenna et la tchivra (Marc à Louis). — Où il y a de la gêne... — L'éteignoir. — La planche. — Le bon valet. — Invitachon à dinâ. — Les chalets de la Roselinaz (feuilleton). (A suivre.)

EN LISANT LE BULLETIN

OFFICIEL VAUDOIS DE 1798

Après lecture de nouvelles politiques, voici une variété digne de trouver sa place dans le *Conteur*.

Les deux éléphants, mâle et femelle, venus de La Haye, sont dernièrement arrivés à Paris. Depuis longtemps on avait préparé le lieu qui devait les recevoir ; c'est une salle spacieuse, bien aérée et éclairée ; on y a mis un poêle pour l'échauffer pendant l'hiver. Elle est divisée en deux loges qui communiquent l'une dans l'autre par une large porte en coulisse. Les cloisons de ces loges sont à jour et composées de solives épaisses et fortes ; il règne au devant une seconde enceinte à hauteur d'appui pour tenir les spectateurs à quelque distance et les préserver de tout accident.

On a attendu au lendemain matin pour mettre les éléphants en possession de leur nouvelle demeure. On a commencé par le mâle, qui n'est sorti de sa cage qu'avec précaution et n'est entré dans la loge qu'avec une certaine défiance. Son premier soin a été de faire une reconnaissance des lieux. Il a visité chaque barre avec sa trompe et éprouvé leur solidité en les secouant : on avait eu l'attention de placer au dehors les grosses vis qui les tiennent assemblés ; il les a cherchées, les a trouvées et a essayé de les tourner, mais sans pouvoir réussir. Quand il est arrivé à la coulisse qui fait la séparation des deux loges, il s'est aperçu qu'elle n'était fixée que par un barreau de fer qui se lève perpendiculairement. Il l'a levé avec sa trompe, a fait couler la porte sur elle-même et est entré dans la seconde loge. Là, on lui a donné à déjeuner ; il a mangé tranquillement et a paru entièrement rassuré.

Pendant ce temps on travaillait à faire entrer la femelle. On se rappelle l'attachement mutuel de ces deux animaux et l'extrême difficulté que l'on éprouva pour les séparer et les décider à voyager isolément. Depuis leur départ ils ne s'étaient point vus, pas même à Cambrai, où ils ont passé l'hiver ; ils s'étaient seulement sentis l'un près de l'autre ; le mâle ne se couchait jamais ; toujours debout, ou seulement appuyé contre les barreaux de sa cage, il veillait pour la femelle, qui se couchait ou dormait chaque nuit. Au moindre bruit, à la moindre crainte qu'il éprouvait, il poussait un cri qui avertissait sa compagne.

On devait s'attendre à la joie qu'ils ont ressentie en se revoyant après une si longue séparation et il était intéressant de les observer en ce moment.

Lorsque la femelle est entrée, elle a d'abord jeté un cri qui n'exprimait que le plaisir qu'elle ressentait de se voir en liberté ; elle n'a point

aperçu le mâle, qui était dans la seconde loge occupé à manger ; celui-ci ne s'est pas non plus douté que sa compagne fut si près de lui ; mais le cornac l'ayant appelé, il s'est tourné et à l'instant ces deux animaux sont accourus l'un à l'autre et se sont mis à faire des cris de joie si vifs et si bruyants que toute la salle en était ébranlée ; ils poussaient en même temps par leur trompe un souffle qui ressemblait à un vent impétueux. La joie de la femelle était plus vive, elle l'exprimait surtout par les battements précipités de ses oreilles qu'elle faisait mouvoir comme un oiseau fait de ses ailes et avec une vitesse extrême. Elle passait sa trompe sur le corps du mâle avec la plus grande tendresse et la plus grande volupté ; elle la portait particulièrement à son oreille, où elle la tenait longtemps ; souvent aussi, après l'avoir promenée sur tout le corps du mâle, elle la reportait amoureusement à sa propre bouche. De son côté le mâle faisait la même chose sur le corps de la femelle, mais sa joie était plus concentrée, et il semblait l'exprimer par des larmes qui coulaient en abondance de ses yeux.

Depuis ce moment ils ne se sont plus séparés, ils habitent ensemble la même loge. Sans doute la société de ces deux animaux, leurs habitudes, leur tendresse mutuelle et leur attachement naturel excitent encore plus par la privation de leur liberté, fournissent des observations curieuses et des éclaircissements pour l'histoire de leur espèce.

Ces deux éléphants sont nés à Ceylan et ont été transportés très jeunes en Hollande ; ils ont environ quinze ans, leur hauteur est de sept pieds quelques pouces ; leurs défenses qui étaient très courtes, se sont cassées ; elles repousseront avec l'âge ; la queue du mâle pend jusqu'à terre ; celle de la femelle est plus courte. (N° 59, lundi 8 avril 98.)

Le soufflet. — Un bon vieux était en traitement à l'hôpital. Il souffrait d'asthme. Le chef de clinique et les internes le visitaient souvent, le soumettant à des auscultations et à des exercices de respiration qui le fatiguaient fort et finissaient par l'agacer, car les résultats étaient très problématiques. L'âge était là !

Un jour que le chef de clinique, passant peu après la visite des internes, voulut encore ausculter le malade, celui-ci, à bout de patience, lui fit :

— Eh ! mon té, mossieu le docteur, je vous prie, laissez-me voi un peu tranquille. Tout de même, à mon âge, le soufflet est usé, les clous ne tiennent plus dans le bois... Y perd. Y a rien à faire !

Gouttières. — Un municipal fut chargé de présenter un rapport à ses collègues sur les réparations à faire au toit de la maison de commune, où il y avait de nombreuses gouttières. Il termina ainsi :

« D'après ma manière de voir, ça n'a d'importance que quand il pleut. »

Glanures.

Dédié aux journalistes, conférenciers, orateurs, écrivains et à tout le monde, enfin.

« Soyez brefs, vous épargnez le temps du lecteur et de l'auditeur et quelquefois le votre. Ayez pour devise : des choses et non des mots ; des faits plutôt que des réflexions. »

La Suisse et sa raison d'être ; l'union helvétique :

« Travailler à l'union des Suisses, c'est affirmer, dans les faits, la supériorité de la volonté humaine sur les instincts et la nature. »

(Extrait d'une lettre d'un homme d'Etat suisse au rédacteur de *l'Express*, de Lyon.)

L'HOMMO, LA FENNA ET LA TCHIVRA

Lâi avâi dza grand teimps que Samin et Lisette
S'irant z'on zu maryâ vè lo pétabosson.
Mâ lau z'êtâi vegnâi ne bouibo, ne felietta.
Cein lau fasâi mau bin. Assebin, on delon,
S'eimbantsant po la fâir' et l'atsitant 'na tchivra.
Lau fasâi pardieu rein que l'ausse dau laci
Ao que n'ein ausse pas, câ, vâide-vo, ellia tchivra
Ne la gardâvant que por onna compagni.
Et que l'amâvant bin : à tor, l'hommo, la fenna,
Tsacon son dzo failiâ la mena su lo prâ
Et lâi tracî aprî se lâi pregnâi la biêna
Do voliâi verounâ à l'eintor dau casâ.
Adî : A têt ! A mè ! — Arrevâ à demeindze
Samin fâ à Lison : « Vouâ, no farein lè doû
Po gardâ noutra tchivra. Adan, se cein t'arrevindze,
Mè l'adri sti matin et pu têt sti tantoit. »
Dinse de, dinse fé. Quand, la dzornâ passâie,
Sè furant devêtû po s'ein allâ âo lhi,
L'hommo fâ : — « Mâ ! dêman, cò garderà

[l'armaille,

Du que, ma fâi, ti doû, vouâ no no sein aidi ?
— L'è a têt, dit la fenna. — Vouâite vâi ma pernetta !
Quemet se n'avé pas paot'itre fé mon drâ :
Tota la matenâ i'è tegnâi la cordetta.
L'è à têt ! — L'è à mè ? quand tota la vèprâ
I'è tracî pè lè prâ que su tot' arenâie !
L'è à te ! — T'ein a meintu. — L'è à têt, que têt dyo,
Et d'ailleu sta veilla ne l'è-jo pas ariâie ?
Tè couâise pî lo tsin ! — Eh ! têt bourlâi lo mor ! »
Ie sè betant âo lhi ein sè vereint lau rite,
Et grindzo à tsavon, quand Lisette lâi fâ :
— Rein de cein : dêman ellî que garderà la biê
L'è lo premi dâi doû que ie dêveserâ.
— Va que sâi de, Lison ! » Et la fenna peinsâve :
« Sarâi lî, â coup su, câ po pas pottey !
Asse grand teimps que mè

. — Lo sêlâo sè lèvâve
Lo leindêman matin, que nion n'avâi budzi
Ni berbottâ on mot. Ti lè doû sè cottâvant
Et ne voliâvant pas, lo premi, sè lèvâ.
Per vè ti lè z'ottô le dzein ie bourgatâvant,
L'avâi dza fiè houit hâore et l'avant abrèvâ.
Pè vè nâo hâore vaitcè qu'onna bouna vesena,
Qu'avâi ôu bramâ la tchivra, ie sè dit :
— Qu'è te cein ! La Lison n'è pas dein sa cousena !
Que diâbllo lî a-te ? Mè faut allâ guegni. »
Adan trê sa béguin' et pu sè redecousse,
Trace pè lo courti, arreve vè l'ottô,
Assorollie on bocon : lè porte l'irant clieuisse,
Fiè trâi âo quatro coup, va teri lè veintô,
Sè met à la fenit' et vouâite dein lo pâilo,

Vai noutrè z'estaffé cusi dedein lo lhi,
Lau z'haillon cé et lè, su 'na chòla on falo,
Et sè met à bramâ bin fè : « Lison ! Sami ! »
Ma nion ne repondâi. Adan fâ dâi bouellâie
Que binstout lo magnin, l'huissi et son nêvâo
Arrevirant ti trâi. La porta fut trossâie,
Et lè vaicè chàotâ dè coultè lè z'èpâo
Qu'avant lè get âovert, sein pouâi menâ la chetta.
Lo magnin, lo premi dit : « L'ant on coup de sang !
Lè faut sagni rido ! Justameint ma fiammetta
L'è adî avoué mè. » Le l'eimpougne et adan
Ao brè de la Lison lâl tè fâ onn' eincotse
Qu'on vai biellâ lo sang quasû doû pi de hiaut.
Et pu l'ein fâ tant à Samin, âo bré gautse...
L'avant ti doû on sang bin adrai quemet faut.
Quand l'eurant bin sagni, ie tsertsant duve patte,
Câ faliâi portant bin lè z'eintâodre on bocon.
Lo magnin va founâ dein on moui de faratte,
Mâ ne trovâve rein que trau petit bocon.
Adan va âo bouffet iô dâi balle tsemise
Cheintant bin bou la buâ, ein preind iena et vâo
Dégoursi lo davau po 'na patta. La Lise
Que regrettâve gros, câ l'ètai sa meillâo,
La meillâo dau trossi : la tenyâi de sa mère,
(L'avâi dâi balle deint, tote fète âo crotset),
Sè site su son lhi, lè get tot ein colère,
Et fâ dinse âo magnin : « Laissi mè ci pantet ! »
... L'hommo tot bounameint : — L'è tè qu'a la
[première]
Dèvesâ, que lâl fâ. T'âodri gardâ la tchivra ! »

MARC A LOUIS.

Consolation. — Un cycliste raconte qu'il a été attrapé au mollet par un chien et fortement mordu.

— C'est que, dit-il, il ne me lâchait pas.
— Oh ! les chiens sont très fidèles, fit une dame.

Un insensible. — Il y a quelques années, un brave Combiar tomba dans l'Orbe, non loin de l'endroit où elle se jette dans le lac de Joux. Des témoins se précipitèrent aussitôt à son secours et, l'ayant repêché, lui donnèrent tous les soins voulus. Remis sur pied et ragaillard, notre homme regagnait son logis sans avoir proféré une plainte, non plus que la moindre parole de reconnaissance.

— Vous pourriez dire au moins : merci ! fit un des sauveteurs.

Alors, l'autre, se retournant :

— Oh ! je savais bien que je ne risquais rien !

OU IL Y A DE LA GÈNE...

L'historiette suivante est extraite des *Mémoires* de Saint-Simon. On y verra quelle singulière liberté prenait une princesse — la future mère de Louis XV — devant le roi Louis XIV.

Un soir qu'il y avait comédie à Versailles, la princesse¹, après avoir bien parlé toute sorte de langages, vit entrer Nanon, ancienne femme de chambre de Mme de Maintenon, et aussitôt s'alla mettre, tout en grand habit comme elle était, et parée, le dos à la cheminée, debout, appuyée sur le petit paravent entre les deux tables. Nanon passa derrière elle et se mit comme à genoux ; le roi², qui en était le plus proche, s'en aperçut et leur demanda ce qu'elles faisaient là. La princesse se mit à rire et répondit qu'elle faisait ce qu'il lui arrivait souvent de faire, les jours de comédie. Le roi insista.

— Voulez-vous le savoir, puisque vous ne l'avez pas encore remarqué ? C'est que je prends un lavement d'eau.

— Comment, s'écria le roi, mourant de rire, actuellement, là, vous prenez un lavement d'eau !

— Hé, vraiment oui, dit-elle.

— Et comment faites-vous cela ?

Et les voilà tous les quatre à rire de tout leur cœur.

Nanon apportait la seringue toute prête sous ses jupons, levait ceux de la princesse, qui se tenait comme se chaussant, et Nanon lui glissait le clystère ; les jupons retombaient et Nanon remportait

la seringue sous les siens. Il n'y paraissait pas. Ils n'y avaient pas pris garde ou ils croyaient que Nanon rajustait quelque chose à l'habillement. La surprise fut extrême, et tous deux trouvèrent cela fort plaisant. Le vrai est qu'elle alla, avec ce lavement, à la comédie, sans être pressée de le rendre. Quelquefois même, elle ne le rendait qu'après le souper du roi et le cabinet. Elle disait que cette eau la rafraîchissait et empêchait que la chaleur du lieu de la comédie ne lui fit mal à la tête. Depuis la découverte, elle ne s'en contraignit pas plus qu'auparavant.

Au clair ! — Un enterrement en voitures passait. Un passant en aborde un autre et lui dit :
— Vous ne savez pas, monsieur, qui on enterre ?

— Non, vraiment, monsieur... je regrette...

— Eh ! bien c'est celui qui est dans la première voiture.

L'ÉTEIGNOIR

Une princesse de Suède avait pour habitude de lire dans son lit. Elle reçut un jour un éteignoir à ressort, avec ces vers de Piron :

Sage et brusque éteignoir, sachez au gré des gens
Vous bien tenir, tomber à temps ;
Et comme un capuchon guidé sur la bougie,
Quand la princesse lit, demeurez en arrêt
Tant que le livre lui plaît,
Et partez dès qu'il l'ennuie.

Des moments dans son lit à l'amour dérobés
Respectez la durée et marquez bien le terme ;
Quand elle est seule tenez ferme ;
Quand le prince arrive, tombez !

C'est pour rien. — Un Israélite vend, un samedi, un complet à l'un de ses clients, qui, en soldant son achat, fait observer au négociant qu'il ne devrait pas, en raison des règles de sa religion, faire du commerce ce jour-là.

— Oh ! mon cher monsieur, au prix où je vous vends ce complet, je ne fais pas du commerce, mais de la charité. — P.

LA PLANCHE

C'ÉTAIT un dimanche après-midi, un bon vieillard dont la maison est située sur les bords du Flon — le cours d'eau cher aux Lausannois coulait encore à ciel ouvert — était occupé à emmancher une serpe. Il pleuvait depuis plusieurs jours. Un monsieur, en promenade dominicale, malgré la pluie, descendait le chemin en cul-de-sac qui aboutissait à la rivière, très grossie.

Le promeneur, désappointé, s'approche du vieillard :

— Dites-moi, brave homme, vous n'auriez pas une planche à jeter sur le ruisseau, en guise de pont ?

— Eh ! mon tè si, mon beau mossieu, mais les eaux sont bien trop hautes ; vous voyez, ça déborde. On ne serait pas fichu de faire tenir la planche. Vous seriez bien dans le cas de faire un plongeon.

S'étant rendu à l'évidence, le promeneur s'apprêtait à rebrousser chemin, tandis que le paysan se remettait à tailler le manche de sa serpe.

— Alors, vous travaillez le dimanche, fait le « beau » monsieur, d'un ton sentencieux ; ce n'est pas bien du tout !

— Mais, mossieu, ce n'est pas du travail, ça. Je ne veux pas la vendre... ma serpe.

— Si fait, mon brave homme, si fait, vous travaillez bel et bien. Or vous savez que les Ecritures sont formelles sur ce point. Vous vous préparez un juste châtiment. Et, à votre âge !... Réfléchissez, brave homme, réfléchissez à ce que je vous dis... Au revoir !

— Bien le bonjour, mossieu, bien le bonjour !... Voyons-voilà, à présent, que j'enfate enfin ce manche dans c'te serpe !

Un mois après. C'était encore un dimanche et le temps était superbe. Le monsieur repassa près de la maison du vieillard. Celui-ci était assis devant sa porte. Le Flon ne débordait plus ses rives, mais il y avait encore trop d'eau, cependant, pour qu'on pût le passer de pied sec.

— Hé ! mon brave homme, fit le promeneur au vieux, seriez-vous assez aimable aujourd'hui de placer votre planche en travers du ruisseau pour que je puisse passer ? Il n'y a pas trop d'eau, cette fois.

— Eh ! bien, mossieu, je demanderais pas mieux, mais je regrette beaucoup ; je peux pas. J'ai bien réfléchi à ce que vous m'avez dit, y a quierque temps : Alors, vous concevez, je voudrais pas travailler un dimanche.

LE BON VALET

Ayant à faire un assez long voyage, A son valet tout frais débarqué du village Son maître dit : « Il te faudra, demain

M'éveiller de fort grand matin. »
Dès la pointe du jour, le valet ne fait faute ;
A la chambre du maître, en quatre pas il saute ;
Mais l'entendant qui ronflait rudement,
A pas de loup il redescend.

Longtemps après le dormeur s'éveille,
Il se rappelle que la veille
Il a recommandé... Cependant il est tard !
Il sonne son valet : « T'ai-je pas dit, pendar,
De venir m'éveiller aujourd'hui dès l'aurore ? »
— J'y suis venu, Monsieur, mais... vous dormiez

[encore.]

Le chanteur malgré lui. scène comico-lyrique, paroles de A. Pajot, musique de P. Bastide, (Félicien Frères (S. A.) éditeurs, Lausanne).

M. Paul Bastide, si apprécié comme chef d'orchestre, vient de faire paraître une scène comico-lyrique pour deux voix d'hommes (ténor et baryton) : *Le chanteur malgré lui*, destinée au succès le plus complet. Le libretto d'Albert Pajot est vivement troussé, plein de gaieté et d'esprit. Paul Bastide, en musicien consommé a su adapter son talent souple et varié à toutes les inflexions de la pensée du librettiste et a écrit une petite partition qui est une merveille de finesse, et de joie. Facile à mettre en scène, cette très jolie saynète est à recommander aux sociétés d'amateurs. Elle peut être jouée dans un salon, avec accompagnement de piano ; mais il en existe aussi une partition d'orchestre.

L'heure du bateau. — Un commissionnaire fumait sa pipe, sur un banc, à Ouchy, lorsqu'un étranger qui fait de fréquents séjours à l'hôtel Beau-Rivage et qui est connu pour son avarice, s'approche et demande :

— Dites-moi, brave homme, à quelle heure passe le bateau pour Genève ?

Un autre commissionnaire, qui avait entendu la question, dit en patois à son camarade :

— Ne lo lâi dis pas, to parâi ne vâo rein tè bailli.

Invitachon à dinâ.

L'étâi aô tzautein. Dè bouébos — le san tant fouinets — guegnant sein vergognia, pe la porta à maffi aôvertè, lo père Djan-Luvi que dinavânt avoué sa fennè.

Djan-Luvi, que n'avâi min dè pacheincè, laô fâ, coumin se l'étâi dè bouna :

— Hè, lè bouèbo, volliâi-vo dîna avoué no, coumin hiai ?

— Mâ, on n'a pas dîna tsi vo, hiai ; n'ein dinâ à l'hotô.

— Eh ! l'est bin por cein que vo z'invitâ à dîna coumin hiai !

Vo peinsa sa lei bouébos dimandiront laô restè ! — V.

Roucoulement. — Le père d'une jeune fille lui dit un jour, ainsi qu'à son fiancé :

— Voici des mois que vous ne vous quittez plus, que vous vous dévorez des yeux, que vous vous embrassez dans les coins. Il est temps que tout cela change : Mariez-vous !

¹ Adélaïde, princesse de Savoie, femme du duc Louis de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV et père de Louis XV.

² Louis XIV.